

**Résultat de l'Appel d'Offres Ouvert relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports (5 lots)**

*Vu la délibération du Conseil Municipal n°3111 en date du 28 février 2006,*

*Vu la séance d'ouverture des plis par la personne responsable des marchés, en date du 1<sup>er</sup> juin 2006,*

*Vu les procès verbaux de la Commission d'Appel d'Offres en date des 06 et 8 juin 2006,*

*Vu les rapports d'analyse des candidatures et des offres établis par la Direction de la commande publique,*

*Vu le rapport en date du 09 juin 2006 établi par le Directeur Général Adjoint des Services,*

*Vu le rapport en date du 09 juin 2006 établi par le Directeur Général des Services,*

*Il est donc proposé au Conseil Municipal :*

*- de prendre acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot n°1 (acquisition et pose de mobiliers et accessoires fonctionnels pour les bureaux administratifs) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports, à la société STEELCASE DISTRIBUTION SERVICE – ETS OMEN.*

*- de prendre acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot n°2 (acquisition et pose de mobiliers et accessoires design pour les halls d'accueil, les points de circulation et les lieux desservis par le public) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports, à la société LIGNE ET COULEUR.*

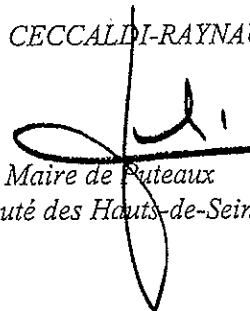
*- de prendre acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot n°3 (acquisition de mobiliers sportifs de nature pédagogique pour enfants) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports, à la société PANATTA France.*

*- de prendre acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot n°4 (acquisition de mobiliers sportifs pour la pratique de l'aquagym) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports, à la société WATERFORM.*

*- de prendre acte de la décision de la personne responsable du marche, de déclarer sans suite le lot n°5 (acquisition de matériels de danse) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports.*

- de m'autoriser à signer les lots n°1, n°2, n°3, n°4 et à les notifier aux dites sociétés,
- de m'autoriser ou mon représentant à signer les bons de commande afférents aux lots n°1, n°2, n°3 et n°4.
- de m'autoriser à lancer une nouvelle consultation par voie d'Appel d'Offres Ouvert pour le lot n°5 (acquisition de matériels de danse).

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD



Maire de Puteaux  
Député des Hauts-de-Seine

**Résultat de l'Appel d'Offres Ouvert relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports (5 lots)**

*Vu la séance d'ouverture des plis par la personne responsable des marchés, en date du 1<sup>er</sup> juin 2006, vu les procès verbaux en date des 06 et 08 juin 2006 de la Commission d'Appel d'Offres, et vu le rapport établi le 09 juin 2006, par le Directeur Général Adjoint des Services, je propose au Maire de soumettre au Conseil Municipal les décisions suivantes :*

*- prendre acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot n°1 (acquisition et pose de mobiliers et accessoires fonctionnels pour les bureaux administratifs) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports, à la société STEELCASE DISTRIBUTION SERVICE – ETS OMEN.*

*- prendre acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot n°2 (acquisition et pose de mobiliers et accessoires design pour les halls d'accueil, les points de circulation et les lieux desservis par le public) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports, à la société LIGNE ET COULEUR.*

*- prendre acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot n°3 (acquisition de mobiliers sportifs de nature pédagogique pour enfants) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports, à la société PANATTA France.*

*- prendre acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot n°4 (acquisition de mobiliers sportifs pour la pratique de l'aquagym) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports, à la société WATERFORM.*

*- prendre acte de la décision de la personne responsable du marché, de déclarer sans suite le lot n°5 (acquisition de matériels de danse) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports.*

*- autoriser le Maire à signer les lots n°1, n°2, n°3, n°4 et à les notifier aux dites sociétés,*

*- autoriser le Maire ou son représentant à signer les bons de commande afférents aux lots n°1, n°2, n°3 et n°4.*

*- autoriser le Maire à lancer une nouvelle consultation par voie d'Appel d'Offres Ouvert pour le lot n°5 (acquisition de matériels de danse).*

*Le Directeur Général des Services*

  
Christian OLLIVIER

**Résultat de l'Appel d'Offres Ouvert relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports (5 lots)**

En sa séance du 28 février 2006, le Conseil Municipal a adopté le dossier de consultation d'entreprises relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports, et a autorisé le Maire à faire procéder à la consultation par voie d'Appel d'Offres Ouvert.

A cet effet, un avis d'appel public à la concurrence a été expédié le 28 mars 2006 au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (parution le 31 mars 2006), et au Journal Officiel de l'Union Européenne (parution le 31 mars 2006).

La personne responsable du marché, en sa séance du 1<sup>er</sup> juin 2006, a ouvert les plis reçus des sociétés suivantes : WATERFORM (lot 4), PANATTA France (lot 3), LIGNE ET COULEUR (lot 2), STEELCASE DISTRIBUTION SERVICE (lot 1) et OPTIMESPACE (lot 1).

La Commission d'Appel d'Offres, réunie en sa séance du 06 juin 2006, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des candidatures établi par la Direction de la commande publique, a décidé d'agréer toutes les sociétés.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 08 juin 2006, a décidé d'attribuer les marchés aux sociétés suivantes :

- le lot n°1 (acquisition et pose de mobiliers et accessoires fonctionnels pour les bureaux administratifs) :

**STEELCASE DISTRIBUTION SERVICE**  
**Etablissements OMEN**  
**38 rue de Villiers**  
**92300 LEVALLOIS PERRET**

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un montant global et forfaitaire de 73 604,40 euros HT.

- le lot n°2 (acquisition et pose de mobiliers et accessoires design pour les halls d'accueil, les points de circulation et les lieux desservis par le public) :

**LIGNE ET COULEUR**  
**234 rue du Faubourg Saint Martin**  
**75010 PARIS**

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un montant global et forfaitaire de 36 978,00 euros HT.

- le lot n°3 (acquisition de mobiliers sportifs de nature pédagogique pour enfants) :

**PANATTA France**  
**30 rue de l'Industrie**  
**92563 RUEIL MALMAISON**

*pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un montant global et forfaitaire de 28 655,00 euros HT.*

- le lot n°4 (acquisition de mobiliers sportifs pour la pratique de l'aquagym) :

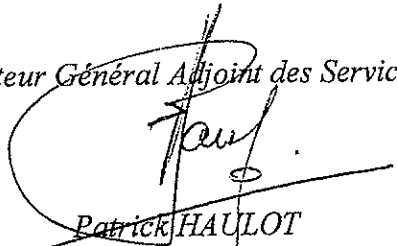
**WATERFORM**  
**19 rue Maurice Ravel**  
**25200 MONTBELIARD**

*pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un montant global et forfaitaire de 28 756,35 euros HT.*

- de prendre acte de la décision de la personne responsable du marché, de déclarer sans suite le lot n°5 (acquisition de matériels de danse) et de relancer une nouvelle procédure d'Appel d'Offres Ouvert.

*Les procès verbaux et les rapports d'analyse des candidatures et des offres peuvent être consultés à la Direction de la commande publique.*

Le Directeur Général Adjoint des Services

  
Patrick HAULOT

**PROJET**

**LE CONSEIL,**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu le Code des Marchés Publics,*

*Vu la délibération du Conseil Municipal n°3111 en date du 28 février 2006, adoptant le dossier de consultation d'entreprises relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports et autorisant le Maire à faire procéder à la consultation par voie d'Appel d'Offres Ouvert,*

*Vu l'avis d'appel public à la concurrence expédié le 28 mars 2006 au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (parution le 31 mars 2006), et au Journal Officiel de l'Union Européenne (parution le 31 mars 2006),*

*Vu la séance d'ouverture des plis par la personne responsable des marchés, en date du 01 juin 2006,*

*Vu les procès verbaux de la Commission d'Appel d'Offres en date des 06 et 08 juin 2006,*

*Vu les rapports d'analyse des candidatures et des offres établis par la Direction de la commande publique,*

*Vu le rapport en date du 09 juin 2006 établi par le Directeur Général Adjoint des Services,*

*Vu le rapport en date du 09 juin 2006 établi par le Directeur Général des Services,*

**Délibère**

**Article 1** *Il est pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot n°1 (acquisition et pose de mobiliers et accessoires fonctionnels pour les bureaux administratifs) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports, à la société :*

**STEELCASE DISTRIBUTION SERVICE  
Etablissements OMEN  
38 rue de Villiers  
92300 LEVALLOIS PERRET**

*pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un montant global et forfaitaire de 73 604,40 euros HT.*

**Article 2** Il est pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot n°2 (acquisition et pose de mobiliers et accessoires design pour les halls d'accueil, les points de circulation et les lieux desservis par le public) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports, à la société :

**LIGNE ET COULEUR**  
**234 rue du Faubourg Saint Martin**  
**75010 PARIS**

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un montant global et forfaitaire de 36 978,00 euros HT.

**Article 3** Il est pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot n°3 (acquisition de mobiliers sportifs de nature pédagogique pour enfants) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports, à la société :

**PANATTA France**  
**30 rue de l'Industrie**  
**92563 RUEIL MALMAISON**

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un montant global et forfaitaire de 28 655,00 euros HT.

**Article 4** Il est pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer le lot n°4 (acquisition de mobiliers sportifs pour la pratique de l'aquagym) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports, à la société :

**WATERFORM**  
**19 rue Maurice Ravel**  
**25200 MONTBELLARD**

pour son offre conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, comportant un montant global et forfaitaire de 28 756,35 euros HT.

**Article 5** Il est pris acte de la décision de la personne responsable du marché, de déclarer sans suite le lot n°5 (acquisition de matériels de danse) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports.

**Article 6** Le Maire est autorisé à signer les lots n°1, n°2, n°3, n°4 et à les notifier aux dites sociétés.

**Article 7** Le Maire ou son représentant est autorisé à signer les bons de commande afférent aux lots n°1, n°2, n°3 et n°4.

**Article 8** Le Maire est autorisé à lancer une nouvelle consultation par voie d'Appel d'Offre Ouvert pour le lot n°5 (acquisition de matériels de danse) du marché relatif à la fourniture de mobiliers administratifs et sportifs pour le palais des sports.